

Article Journal La Croix 23 septembre 2014

UNE IDÉE POUR AGIR

Retrouver peu à peu le chemin du travail

Depuis 2011, l'association Clubhouse se consacre à Paris à la réinsertion professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques telles la dépression sévère, la schizophrénie, la bipolarité.

Quand un nouvel arrivant pousse la porte du Clubhouse, « *On a besoin de toi!* » est l'une des premières phrases qu'il entend. « *Nous comptons sur nos membres pour nous aider à faire l'accueil téléphonique, l'entretien des locaux ou les tâches administratives, en fonction de leurs préférences* », explique Jean-Philippe Cavroy. Les faire participer à la gestion de l'association, c'est déjà presque les mettre sur la voie de la réinsertion.

Espace d'accueil non médicalisé, le Clubhouse est consacré à l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques. Au départ, une certitude : « *Nous sommes convaincus que ces personnes, souvent livrées à elles-mêmes après une période d'hospitalisation plus ou moins longue, ont leur place dans le monde du travail ordinaire. Notre rôle, c'est de les aider à se remettre debout et à reprendre confiance en elles.* » Il existe 330 « clubhouses » dans le monde,

dont 200 aux États-Unis et seulement un en France.

Chacun des 72 membres de l'association est invité à élaborer un projet professionnel au cours de rencontres individuelles avec son référent. Pour ces personnes, dont près de la moitié a un niveau d'études supérieur à bac + 4, l'objectif est clair : décrocher un contrat avec l'une des 30 entreprises partenaires du Clubhouse. Parmi elles, de grosses sociétés comme Allianz, Thales et SFR, mais aussi de petites structures d'économie sociale et solidaire, d'architecture, ou encore de fabrication de jeux éducatifs.

« *Pour lutter contre la stigmatisation de ces personnes, il faut changer l'idée que s'en font les entreprises. À première vue, qui voudrait travailler avec un schizophrène ou un bipolaire?* » À l'inverse, les personnes malades doivent aussi changer de regard sur le monde du travail, souvent associé à des souvenirs douloureux, voire à la crise qui a généré l'hospitalisation. En France, la schizophrénie, la bipolarité, la dépression et les troubles obsessionnels compulsifs (TOC) concernent deux millions de personnes.

MÉLINÉE LE PRIOL

RENS. : www.clubhousefrance.org et 01.71.37.30.18.